

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	4

Date de la convocation
2 mai 2024

Date d'affichage
2 mai 2024

Objet de la Délibération

BUDGET ECOLE 2024/2025

N° 20.2024

Nombre de voix pour : 4
Nombre de voix contre : 0

Séance du 16 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le seize mai à 17h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER, Michel GONNET

Absents : Jean-Pierre PIC, David LE GUEN

Secrétaire de séance : Stéphane FERRIER

*

Monsieur Le Président, demande au conseil syndical de statuer sur le budget de fonctionnement alloué chaque année à l'école.

Il propose pour l'année scolaire 2024/2025 un budget à hauteur de 16 000€ moins le reliquat négatif éventuel de 2023/2024.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil :

-Approuvent le budget proposé et annexé à la présente délibération

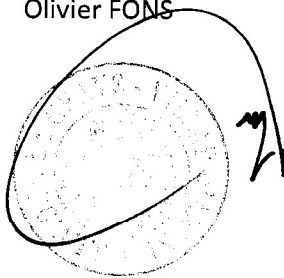
-Disent que les sommes correspondantes seront inscrites au budget primitif du SIVOM

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

--

et publication ou notification

AR Prefecture

005-240500264-20240516-20_2024-DE
Reçu le 27/05/2024